

DEPARTEMENT DE L'AUBE

**COMMUNAUTE DE
COMMUNES D'ARCIS
MAILLY RAMERUPT**

5 Rue Aristide Briand
10700 ARCIS-SUR-AUBE

Date de la convocation :
26 février 2026

Date d'affichage :
26 février 2026

Nombre de délégués en
exercice : 58

Nombre de délégués qui assistent
à la séance : 40

Ayant pris part à la délibération :
45
(5 pouvoirs)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE D'ARCIS MAILLY
RAMERUPT**

Séance du 11 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le onze du mois de mars à dix-huit heures trente, le conseil communautaire d'Arcis, Mailly, Ramerupt s'est réuni à la salle des fêtes de Le Chêne, sous la présidence de Madame Solange Gaudy.

Présents (40) : GAUDY Solange, HITTLER Charles, STEINMANN Alain, ROBERT Jean-Claude, SOMMESOUS Dominique, MEUNIER Bruno, LOISEAU Anne, GUILLEMAILLE Lucie, FOY Damien, FEVRE Jean-Claude, ALBARET Patrick, BONCORPS Guy, BONNET Ghislaine, BRISBARD Jean-Pierre, BROUET Sophie, CLEMENT Hervé (suppléant de MAUCLAIRE Denis), COUSIN Camille, GARCIA Michel, GEORGES Caterina, GUERRE-GENTON Gérard, GUILLEMAILLE Philippe, GUYOT Maud, JACQUES Jean-Paul, JACQUIER Jean-Claude, LAMBERT Jean-Pierre, LAMPSON Philippe, LESAGE Cynthia, LORNE Alain, MARIE Franck, MAUFROY Patrick, MICHONNEAU Philippe, NOBLET Pascal, PETITET Jean-Pierre, POIRSON Didier, PREVOT Céline, ROBIN Patrick, SEURAT Dominique, SIMPHAL Denis, TARIN Gérald, THOUARD Philippe

Excusés ayant donné un pouvoir (5) : JACTAT Jean-Claude, (pouvoir à LOISEAU Anne), BERNIER Guy (pouvoir à MAUFROY Patrick), BRACQ Catherine (pouvoir à GUILLEMAILLE Lucie), FILIPPI Daniel (pouvoir à JACQUES Jean-Paul), FINCK Patrick (pouvoir à LORNE Alain),

Absents (13) : LAGOGUEY Jean-Jacques, ALBERT Eric, AUZOUX Agnès, BAILLY-BAZIN Eric, BRODARD Patrick, CHAINE Jessica, DAIRE Karinne, HENRY Dominique, HULOT Florence, LEPAGE René, MARTIN Maurice, TURPIN Denis, TEUFEL Karine

Madame PREVOT Céline a été nommée secrétaire de séance.

Délibération n°2026-004 : Affectation du résultat de l'exercice 2025

Le Conseil communautaire vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2025, en adoptant le CFU du budget principal qui fait apparaître :

Reports

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	212 919,34
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	1 496 542,72

Soldes d'exécution

Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de :	-218 312,40
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	904 964,23

Restes à réaliser

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	392 200,00
En recettes pour un montant de :	0

Besoin net de la section d'investissement

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	397 593,06
---	------------

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil Communautaire, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section

Compte 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	397 593,06
--	------------

Ligne 002

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	2 003 913,89
--	--------------

Le Conseil Communautaire délibère et décide, à l'unanimité, d'affecter les résultats ci-dessus de la manière suivante :

Affectation de fonctionnement capitalisé de **397 593,06 €** au compte R 1068

Affectation de l'excédent de fonctionnement de **2 003 913,89 €** au compte R 002

Fait et délibéré à Arcis-sur-Aube, les jour, mois et an susdits
La Présidente
Solange GAUDY

